

VOS COMMUNES

SAINT-MARTIN-D'HERÈS

Inauguration du parcours Louis-Aragon/Paul-Bert de la Biodiv'

C'est sous le ciel gris et pluvieux de cette matinée du vendredi 8 avril qu'a eu lieu l'inauguration du parcours urbain Louis-Aragon/Paul-Bert, sur la place Edith-Piaf.

Ce nouveau parcours ludique s'inscrit dans le programme "En route pour la Biodiv'" de la stratégie cadre communale pour la biodiversité 2019-2022. Dans ce programme, la Ville s'engage à lutter contre la sédentarité, mais aussi à renforcer son engagement dans la préservation d'une biodiversité qu'elle invite à découvrir à travers cinq parcours pédestres ou à vélo : Gabriel-Péri, Louis-Aragon/Paul-Bert, Fernand Texier, Romain-Rolland et Mûrier.

En partenariat avec la LPO

Dans son discours, le maire David Queiros a appelé ce « nous avons à cœur de valoriser tous les patrimoines, y compris le patrimoine environnemental et urbain. Quand on se promène dans la ville, on ne porte pas forcément un regard sur les éléments qui nous entourent, comme certaines espèces de faune et de flore. C'est ce qu'on a voulu développer avec ce parcours autour de la biodiversité dans les quartiers sud. Il y a d'autres lieux dans la ville qui feront le même investissement avec le même type de parcours ».

Les 3,1 km du parcours



Aude Fabulet, conseillère municipale, dans son discours poétique sur la fragilité de la biodiversité devant l'une des fresques du parcours, réalisée par Mural Studio. À droite : fresque proche de l'Espace André-Malraux. Photos Le DL et Mural Studio



Photo à gauche : détail de la fresque près de l'Espace André-Malraux. Au centre : fresque rue Victor-Hugo. À droite : matérialisation du parcours par les lignes bleues.



sentant la faune et la flore urbaine. Pour Alexandre Fessler, chargé de projet de la structure, « c'était pour nous un challenge, une façon de décliner le street art sur un parcours pour l'habitant de manière ludique. On est parti avec l'idée d'une ligne continue qui disparaît, réapparaît, qui zigzague. Dans ce parcours, on a fait trois fresques, on a fait trois fresques, qui mettent en avant la biodiversité locale, ce

qu'on voit sans voir tous les jours : des pissenlits, des rouges-gorges, de l'ordinaire auquel on ne prête pas attention et là on ne peut que voir leur beauté, comprendre leur rôle dans notre environnement et percevoir leur fragilité aussi. On a été très bien accueillis, on est ravi, on espère faire un prochain parcours ».

Anne-Elisabeth BOZON-VERDURAZ

Plus d'informations : <https://www.saintmartindheres.fr/cadre-de-vie/environnement/en-route-pour-la-biodiv> <https://mural-studio.fr>

RETROUVEZ LE DIAPORAMA SUR ledauphine.com

SAINT-MARTIN-D'HERÈS

L'histoire du blues en spectacle



L'Atelier Rock a fait monter les décibels. Ci-dessous, Marc Silla, accompagné à la guitare, a interprété de nombreux morceaux symbolisant l'évolution du blues et de son matériel depuis la boîte de cigares jusqu'à la guitare électrique.

Cette nouvelle soirée de la Quinzaine artistique du CRC Erik Satie, ce mercredi 6 avril, était essentiellement dédiée au blues en musique mais aussi en spectacle après une première partie d'interprétation par les élèves du CRC.



Pour débiter, c'est une ribambelle de guitaristes réunis sur le plateau qui s'est présentée pour interpréter des morceaux de Willie Dixon, John Lee Hooker et Patrice Durrand avant de céder la place à quatre élèves de l'Atelier Blues pour faire entendre d'autres morceaux choisis, puis au piano pour faire entendre un crossroad blues. Les élèves de l'Atelier Rock ont pris le relais et fait monter le son avec l'interprétation de morceaux des groupes The Doors et Deep Purple avant de poursuivre avec un standard de Chicago Blues.

En deuxième partie, c'est un véritable spectacle intitulé *Crossroads, une histoire du blues* qui était proposé par Marc Silla, enseignant du CRC, pour raconter l'histoire du blues depuis sa naissance avec l'arrivée des esclaves d'Afrique con-

damnés à travailler sans avoir aucun droit jusqu'à son explosion, en passant par toutes les phases de son développement, de sa transformation, voire de sa perte d'influence lors de l'émergence du rock.

Aujourd'hui, le blues continue à se renouveler et reste une source d'inspiration pour la musique actuelle. Une histoire contée, interprétée au gré des diverses guitares qui sont nées lors de son parcours et chantée avec brio et pédagogie, accompagnée de photos projetées à l'écran pour contextualiser cet ensemble. Christian Dalmas, enseignant, en a assuré le son. Une prestation de haute volée saluée par l'ovation du public.

Chantal AYE

L'implication de lycéens de Pablo-Neruda



Les élèves du lycée Pablo-Neruda qui ont réalisé les poteaux, accompagnés du maire David Queiros, de Daniel Machire, professeur du lycée et de Florent Rocher, leur professeur d'atelier.

Les poteaux qui matérialisent les parcours ont été réalisés par les élèves de Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle (TCI) du lycée Pablo-Neruda.

Florent Rocher, professeur d'atelier, a détaillé ce projet : « Les élèves ont fait 52 poteaux d'une hauteur de 80 cm et trois de 1,60 m. Ces poteaux, en acier inoxydable pour durer dans le temps, servent de supports à des décorations sur la biodiversité. Ces dessins ont été réalisés par les élèves à l'aide de Solideworks, un logiciel de dessin industriel. Grâce à une machine

spéciale, les élèves ont découpé et meulé les objets décoratifs, afin de faire une finition propre, avant de les souder sur les poteaux. Ce travail s'est étalé sur trois mois, faisant travailler les terminales en chaudronnerie, les premiers qui sont en stage actuellement, et un peu les élèves en seconde de "dessinateur industriel" ». Pour Daniel Machire, professeur au lycée Neruda, « ce projet-là, c'est l'exemple de ce qu'ils peuvent faire. Mais le principal, c'est que les élèves sont dans un domaine où ils sont sur une insertion professionnelle

Plus d'infos : <https://pablo-neruda.ent.auvergneheroneAlpes.fr>

SAINT-MARTIN-D'HERÈS

Quand la liberté d'aller et venir est soumise à réflexion

Dans le cadre des conférences du mardi proposées entre 12 h 15 et 13 h 15 par la Maison des sciences humaines des Alpes, l'enseignante universitaire Sarah Vanuxem, maître de conférences à la faculté de droit de l'université Côte d'Azur, est venue présenter ses réflexions, le 5 avril, sur "le droit de déambuler et de repenser la liberté d'aller et venir à l'âge de l'anthropocène". Ces réflexions s'inscrivent dans le cadre de son nouveau projet de recherche : à qui appartient la terre et le droit de déambuler. Ses recherches se situent à la croisée du droit des biens et du droit de l'environnement.

Après une présentation historique des différentes formes du vagabondage en France avec notamment les articles 269 à 273 du Code civil de 1810 qui définissaient et réprimaient le vagabondage, et l'abrogation de ce délit par la loi de décembre 1992 entrée en application le 1^{er} mars 1994. Les hommes n'étaient pas les seuls êtres vivants sanctionnés pour vagabondage puisque comme le précisait la conférencière les animaux domestiques et d'élevage ne possèdent pas le droit d'errer contrairement aux animaux sauvages. Contrairement à d'autres pays européens comme l'Angleterre ou la Norvège où il existe un droit d'accès à la nature, en France l'équivalent de ce droit n'existe pas. Dans notre pays, la liberté de passer sur les terres d'au-



La conférencière Sarah Vanuxem.

trui dépend généralement du bon vouloir du propriétaire et consiste en une simple tolérance.

Au-delà de l'état du droit actuel, la conférencière entend étudier dans le cadre de ses réflexions de ses nouvelles recherches universitaires la possibilité de repenser ce droit ; le droit de circulation n'est pas le propre de l'Homme mais aussi les animaux mais aussi les végétaux ou les eaux doivent pouvoir circuler. Sarah Vanuxem s'interroge

aussi sur les droits de passage comme des biens communs qu'il conviendrait de sauvegarder voire de reconquérir.

Nul doute que ces réflexions et ces études pourront éclairer le débat actuel sur le droit de la chasse.

La prochaine conférence aura lieu le mardi 12 avril avec la préhistorienne Marylene Patou-Mathis, directrice de recherche au CNRS, et aura pour thème : "Qui étaient vraiment les femmes préhistoriques ?".

Ces conférences gratuites sont ouvertes non seulement aux étudiants, aux chercheurs et aux enseignants, mais aussi à toute personne intéressée par le thème abordé.

Serge GARBAY

SAINT-MARTIN-D'HERÈS

17 h, et les mercredis de 9 h à 12 h.

CCAS de Saint-Martin-d'Herès : 04 76 60 74 12, 111, avenue Ambroise-Croizat, ccas@saintmartindheres.fr

MARCHÉ 9 AVRIL

Tous les samedis de 8 h à 12 h. Rue Garcia-Lorca.

DIMANCHE 10 AVRIL

MARCHÉ Tous les dimanches de 8 h à 12 h. Place de la République.

LUNDI 11 AVRIL

Aide sociale légale : instruction des demandes Aide sociale aux personnes âgées : principalement Allocation personnalisée d'autonomie et prise en charge des frais de placement en établissement ; aide sociale aux personnes handicapées ; demande de carte d'invalidité, prise en charge des frais de placement... sur rendez-vous. Les lundis de 14 h à 17 h, les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et les mercredis de 9 h à 12 h.

ESPACES SERVICES

Jérôme Raunet ANTIQUAIRE
ACHÈTE EN RHÔNE-ALPES

Pièces de monnaie
Vases et objets asiatiques
Meubler ancien/objets divers
Montres anciennes, horlogerie • Vins
Bijoux or... etc • Matériaux de fourrures

PAIEMENT COMPTANT Ligne 06 80 37 48 81
directe www.jeromerounetantiquaire.fr

38H11 - V2

Pour optimiser votre communication, utilisez cet espace !

Contactez Groupe Dauphiné Média au **04 76 88 76 43**